**Présidence : Serge MALIGUE**

**Date de la réunion :** 11/06/2020

**Organisé par :** Serge MALIGUE et Guillaume GINESTE

**Rédigé par :** Juliette DI MALTA et Guillaume GINESTE

**Participants** :

ARCHIER Morgane SNEF

BISCARRAT Kévin ADF

BORG Joël ESSO

BOULON Amélie GAZELENERGIE

CHOIZEAU Bastien AIRLIQUIDE

COSTA Marylin CBRE

CRESPO Amandine ACTION CONSEIL

DE PACO Patrick CNIM

DEYDIER Marie-Véronique ENGIE

JAKUSIC Thierry ARCELORMITTAL

MALIGUE Serge LYONDELLBASELL FOS

MARTOS Marie-Line France CHIMIE MEDITERRANEE

MOULINAS Stéphane DMB

MOUTTER Robert LYONDELLBASELL

PAPPALARDO Charlotte SNEF

PERRET Marine OGAP CONCEPT

REBEIX Nathalie DANESI

RIZZATO Julien SUEZ

ROUBERTIES Sabine WEGROUP

SUAREZ Nathalie SUEZ

DI MALTA Juliette MM GIPHISE

GINESTE Guillaume MM GIPHISE

**Absents excusés :**

BARRIERE Laurent ELENGY

CAYZAC Dominique CLEMESSY SERVICES

LEMERCIER Arnaud APM PROVENCE

**Ordre du jour** :

* Approbation du Compte-rendu du Comité de Pilotage précédent
* Vie des Organismes de Formation :
	+ Audits formateurs réalisés
	+ Futurs audits formateurs
	+ Présentation des procédures de reprise des OF
	+ Planning Formations chez les OF
	+ Rappel sur le report des formations
* Rappel sur la délivrance des Macarons
* Point sur la formation EC
* Rex et Bonnes Pratiques

Prochain Comité de Pilotage le **Jeudi 17 Septembre 2020 à 9h00** en présentiel (en théorie) dans nos locaux du MASE MEDITERRANEE GIPHISE.

# Approbation du Compte-rendu de Pilotage précédent.

Le compte-rendu du comité de pilotage du 6 Février 2020 est approuvé à l’unanimité.

# Vie des Organismes de Formation.

## Retours d’audits FORMATEURS : validés à l’unanimité :

* **GIES 1 :**
	+ CLEMENT Corinne – ATOUT – Initial GIES 1 – 0
	+ LOPEZ DUPOUYS Lorna – TARGET – Initial GIES 1 – 3 ans
	+ DACHEZ Thierry – ATOUT – Initial GIES 1 – 3 ans
* **GIES 2 :**
	+ MIRTILLO Daniel – ATSI – Initial GIES 2 – 1 an
* **ARI :**
	+ SALIS Laurence – ATOUT – Initial ARI – 3 ans
	+ SAUVESTRE Guillaume – ATSI – Recyclage ARI – 3 ans

## Futurs audits FORMATEURS : à programmer :

* **GIES :**
	+ DURAND Aurélien R GIES 1 ATSI
	+ CARABUCCIA JB I GIES 1 ATOUT
	+ SALIS Laurence I GIES 2 ATOUT
	+ DEL GHINGARO Fabrice R GIES 1 HELIATEC
	+ WATHIER Alex I GIES 1 HELIATEC
	+ LOPEZ DUPOUYS Lorna I GIES 2 TARGET 9000
	+ MIKOLAJCZYK Fabienne I GIES 1 ATOUT
	+ BOHAS Yann R GIES 1 APAVE/Nîmes
	+ BIANCHI Daniel R GIES 1 APAVE/Marseille
* **ARI :**
	+ DURAND Aurélien R ARI ATSI

## Point sur les OF :

* APAVE :

**GIES 1 :**

* + 7 sessions sur juin avec un effectif de 5 à 9 personnes
	+ 4 sessions sur juillet

**GIES 2 :**

* + 9 sessions sur juin avec un effectif de 4 à 12 personnes
	+ 4 sessions sur juillet

**ARI :**

* + Aucun dans la période

Nombre de participants par stage adapté à la taille de la salle pour respecter la distanciation sociale et salles régulièrement désinfectées.

Port du masque pour tous et mise à disposition de solutions hydroalcoolique et de savon pour le nettoyage des mains.

Fermeture des distributeurs, fontaines à eau et adaptation des horaires de pause et repas pour minimiser les contacts.

Communication des consignes aux stagiaires en début de formation.

Les masques sont fournis par l’entreprise des stagiaires. Néanmoins en cas d'absence de masque nous le fournissons. Les consignes sont envoyées aux stagiaires et rappelées en début de formation.

* ATSI :

**GIES 1 :**

* + 7 sessions par semaine avec un effectif maximal de 14

**GIES 2 :**

* + 5 sessions par semaine avec un effectif maximal de 12

**ARI :**

* + 6 sessions par semaine avec un effectif maximal de 8

Masque fourni ou non par l’OF : considérant que c’est un EPI, masque non fourni par ATSI.

* ATOUT CONSEIL :

**GIES 1 :**

* + Tous les jours, 5 sessions par semaine

**GIES 2 :**

* + 3 sessions par semaine

**ARI :**

* + Tous les jours, 9 sessions par semaine

Concernant le nombre maximal de stagiaire par session, plusieurs salles pouvant accueillir 7, 12 ou 14 personnes. Masque non fourni, le stagiaire doit se présenter obligatoirement avec.

* FOSEC :

**GIES 1 :**

* + 2 sessions par semaine

**GIES 2 :**

* + 2 sessions par mois

**ARI :**

* + Tous les vendredis

Pas de masque fourni aux stagiaires, ils se présentent avec les masques et leur stylo.

* HELIATEC

**GIES 1 :**

* + 2 sessions par semaine avec un effectif maximal de 9 stagiaires

**GIES 2 :**

* + 1 session par semaine avec un effectif maximal de 9 stagiaires

**ARI :**

* + 1 à 2 sessions par mois avec un effectif maximal de 8 stagiaires

Pas de masque fourni aux stagiaires, ils se présentent avec les masques chirurgicaux uniquement délivrés par leur employeur.

* TARGET :

**GIES 1 :**

* + 1 session par semaine avec un effectif maximal de 9 stagiaires

**GIES 2 :**

* + 1 session par semaine avec un effectif maximal de 9 stagiaires

Masque obligatoire, non fourni par l’OF.

## Rappel sur le report des formations MMG :

Dans le cadre des mesures d’exception prises dans cette période d’épidémie, afin de ne pas rajouter de difficultés supplémentaires aux Entreprises et en cohérence avec les décisions prises par France Chimie, les instances dirigeantes du **MASE Méditerranée Giphise ont décidé d’accorder une tolérance, allant jusqu’au 31 août 2020, aux formations GIES1/N1, GIES2/N2, GTIS 1 et ARI, après leurs dates d’expiration**. Au 1er Septembre aucune dérogation ne sera accordée.

Bien évidemment, chaque Entreprise Utilisatrice reste souveraine dans l’utilisation de cette tolérance.

Rappel de la position adoptée par France Chimie : « Tous les certificats N1/N2 déjà délivrés dont la date d’échéance est prévue entre le 13 mars et le 31 août 2020 ont une validité automatiquement prorogée jusqu’au 1er septembre 2020 ».

# Groupes de travail.

## Macarons – accès site/Rappel sur la délivrance des macarons :

Pour un véhicule léger dont le contrôle arrive à échéance pendant la période comprise entre le 12 mars 2020 et le 23 juin 2020 inclus :

* Son délai de validité est suspendu jusqu’à la fin de cette période. Si vous n’avez pas fait la visite à temps, le conducteur ne sera pas sanctionné en cas de contrôle par les forces de l’ordre.
* Le contrôle technique ou la contre-visite devra être réalisé dans un délai maximum de 3 mois et douze jours (soit 104 jours) après la date de fin de validité pour ne pas être sanctionné.

Les centres de contrôle technique étant ouverts sur l’ensemble du territoire, les automobilistes sont encouragés à procéder au contrôle technique de leur véhicule dès que possible.

Nota : Pour les PL, une tolérance de 18 jour supplémentaire par rapport à la date initialement prévue du prochain contrôle technique des véhicules lourds (décret du 28 mars 2020).

**Le MASE Méditerranée GIPHISE ne délivrera donc pas dérogations** et autres attestations comme il l’a fait pour la formation ou les certifications.  En effet, les formations GIES nous appartient, contrairement aux macarons.

Les parcs auto sont assez divers et variés en matière « d’état ». Nous ne pouvons donc pas les exonérer de certaines responsabilités. De plus, le macaron appartient aux EU.

Pour info, voici un extrait de la PRO 320, §5.2 :



## Espaces Confinés :

Le GT a participé à la Webinaire, organisé par MSA le jeudi 28 mai :

* Thématique Espaces Confinés
* 125 personnes présentes :
	+ 41 adhérents du MMG
	+ 2 OF présents
* Plus importante participation au niveau Europe (chaque pays a fait sa Webinaire)
* Interventions :
	+ REX sur la gestion des EC chez ArcelorMittal
	+ Présentation et REX de la formation EC contrôlée par le MMG

Rappel de com sur la formation :

* [Présentation de la formation Espaces Confinés](https://mase-mediterranee.com/content/pr%C3%A9sentation-de-la-formation-espaces-confin%C3%A9s-giphise) pour les néophytes.
* [Article de presse dans PIC magazine](https://mase-mediterranee.com/sites/default/files/upload/2020_05_1_an_EC.jpg), édition mai 2020.

# Retours d’expériences et bonnes pratiques.

* [Quart d’heure Sécurité sur le travail par fortes chaleurs / Plan Canicule](https://mase-mediterranee.com/content/rex-45-quart-d%E2%80%99heure-s%C3%A9curit%C3%A9-sur-le-travail-par-fortes-chaleurs-plan-canicule)
* [Saharienne Rafraichissante](https://mase-mediterranee.com/content/rex-31-bonne-pratique-chaleurs-saharienne-rafraichissante)
* [Kit pédagogique COVID 19 ArcelorMittal](https://mase-mediterranee.com/sites/default/files/documents/REX_43_Info_Kit_p%C3%A9dagogique_COVID_19.pdf)
* [REX accident travail en hauteur](https://mase-mediterranee.com/content/rex-46-chute-travaux-en-hauteur-arcelormittal)
* [Accident lié à l’utilisation de gels hydroalcooliques](https://mase-mediterranee.com/content/rex-44-accident-li%C3%A9-%C3%A0-lutilisation-de-gels-hydroalcooliques)

# Divers.

## Supports SSE :

* [Nouveau support SSE sur les Produits hydroalcooliques](https://mase-mediterranee.com/content/2020-05-powerpoint-animation-r%C3%A9union-sse-les-produits-hydroalcooliques).

## Maz’ette :

La Mazette de Février 2020 est accessible [en téléchargement sur notre site web](http://mase-mediterranee.com/content/mazette-n%C2%B017-0).

Nous recherchons des volontaires pour écrire des éditos dans la Mazette. Si vous avez envie de partager votre expérience du MASE dans votre entreprise, prenez votre plus belle plume et n’hésitez pas à rédiger un petit message. Merci

[N’oubliez pas de consulter sur notre site web](http://mase-mediterranee.com/GIES/GIES7_Documents?field_comite_tid=5&field_file_type_tid=114&combine=), les supports SSE qui vous sont mis à disposition afin d’animer vos réunions SSE (anciennement causeries).

## Evènements MMG :

* La Journée Santé Sécurité Environnement est reportée en 2021 pour raisons sanitaires
* L’Assemblée générale 2020 est reportée au deuxième semestre 2020 et devrait se dérouler à la Mairie de Martigues.

Fin de la réunion à 11h45

Dates des CP GIES de 2020

* Jeudi **17** Septembre 2020
* Jeudi **26** Novembre 2020

De 9h00 à 12h00 à la CCIMP de Martigues

*(En théorie)*